

# 7 Les fonds

## 7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Ce fonds vient en aide aux membres qui se trouvent dans des difficultés financières par des prêts ou des dons.

En 2019, les demandes ont heureusement été rares. Au 31 décembre, 5 membres doivent encore rembourser le fonds pour un montant total de CHF 25'100.–.

Enfin, le Fonds de Solidarité n'a pas été utilisé pour couvrir des droits d'auteur que la SSA n'aurait pas été en mesure de percevoir.

Le fonds s'est également engagé dans l'initiative prise par la SSA de lancer une collecte en faveur de notre ancienne administratrice, la réalisatrice Anne Deluz, hélas décédée en date du 16 novembre 2019.

## 7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »

La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les autrices et auteurs sociétaires. L'Assemblée générale de la SSA de juin 2019 a fixé à 4.90% le taux attribué au Fonds de Secours sur la retenue générale de 10% en faveur des fonds sociaux et culturel. En fonction des droits encaissés, une somme nette de CHF 908'144.84 (soit CHF 968'144.84 moins la participation aux frais de la SSA de CHF 60'000.–) a été attribuée à la Fondation. Un taux de 14% a été fixé pour calculer les primes uniques au titre des prestations de vieillesse.

En 2019, 386 autrices et auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, au moins 1 année de sociétariat et avoir perçu au moins CHF 1'000.– de droits d'auteur en 2018. Dans le cadre des mesures transitoires, 12 rentes ont été payées.

Au 31 décembre 2019, la Fondation gérait 890 comptes nominatifs. L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 0.25% en 2019. La participation aux excédents d'assurance attribuée en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurées et assurés correspondait à 0.72% des avoirs vieillesse. Ces derniers ont donc été rémunérés au total à 0.97%.

Le Conseil de Fondation s'est réuni une fois, au mois de mai 2019. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques, renouvelé le contrat avec la Bâloise pour une période de 5 ans et adapté les articles 6, 11 et 15 alinéa 3 du règlement.

Au 31 décembre 2019, le Conseil de Fondation se composait de M<sup>e</sup> Philippe Zoelly – Président, M. Vincent Kücholl – Vice-Président, M. Patrick Willy – Secrétaire, Mmes Pilar Anguita-MacKay, Stefania Pinnelli, Emmanuelle de Riedmatten et M. Jean-Marie Chataignier – Membres.



### 7.3 FONDS CULTUREL

349 autrices et auteurs ont participé à ses concours et actions, dont 105 ont reçu un soutien. De plus, 8 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds Culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de CHF 1'032'325.84.

#### SOUTIEN AUX CRÉATRICES ET CRÉATEURS DE L'AUDIOVISUEL

**Bourses SSA pour l'écriture de scénarios de longs métrages de fiction**

16 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 25'000.– chacune.

**Bourses SSA pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction**

47 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 15'000.– chacune.

**Bourses SSA pour le développement de longs métrages documentaires**

28 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 20'000.– chacune.

#### Atelier Grand Nord (Québec)

Atelier réunissant une douzaine de scénaristes francophones et 7 scénaristes consultants pour examiner et travailler ensemble sur des scénarios. La participation suisse (CHF 9'072.–) est prise en charge par la SSA pour trois quarts et par FOCAL pour un quart.

#### Prix SSA / Suissimage dans les festivals de cinéma

Les Fonds culturels de la SSA et de Suissimage ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants:

#### Journées de Soleure

Prix de la relève pour le meilleur court métrage dans la section UpComing Talents: CHF 15'000.–

Prix du public pour les trois meilleurs films d'animation suisses: CHF 10'000.–

UpComing LAB: deux bourses d'encouragement de CHF 5'000.– chacune

#### Festival Visions du Réel – Nyon

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues: CHF 10'000.–

#### Festival International du Film Fantastique – Neuchâtel

Prix du meilleur court métrage fantastique suisse: CHF 10'000.–

#### Festival international du court métrage – Winterthur

Prix du meilleur court métrage suisse: CHF 10'000.–

#### Festival du film d'animation Fantoche – Baden

Prix « Best Swiss »: CHF 10'000.–

#### Fonds de production télévisuelle Sàrl

Il a été créé par Swissperform, Suissimage et la SSA pour soutenir la production d'œuvres de fiction et documentaires destinées exclusivement à la télévision. Participation de la SSA en 2019: CHF 80'000.–

#### SOUTIEN AUX CRÉATRICES ET CRÉATEURS DE LA SCÈNE

##### Sélection suisse en Avignon

Ce programme d'encouragement à la diffusion internationale en faveur de compagnies, d'autrices et auteurs de théâtre et de danse suisses, a obtenu en 2019 une contribution financière de la SSA de CHF 30'000.–.

##### Soutiens SSA à la commande d'écriture dramatique

Prise en charge jusqu'à 50% de la rémunération de commande de l'autrice ou de l'auteur par des compagnies ou des théâtres producteurs. En 2019, 12 projets d'écriture ont été soutenus avec un montant total de CHF 40'500.–.

##### Aides SSA à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien de l'édition d'œuvres théâtrales d'autrices ou d'auteurs sociétaires avec un montant allant jusqu'à CHF 2'000.– par publication. En 2019, 4 éditrices et éditeurs ont obtenu un soutien pour un montant total de CHF 4'780.–, contribuant ainsi à la publication de 7 pièces.

##### Bourses SSA pour la traduction de pièces de théâtre

En 2019, 6 soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 4'882.–.



### Prix SSA 2019 de l'humour

Pour la première fois, le Fonds Culturel de la SSA a attribué deux prix de l'humour, d'une valeur de CHF 10'000.– chacun, pour récompenser le ou la meilleur/e humoriste émergent/e et confirmé/e. La proclamation a eu lieu dans le cadre du festival Morges-sous-Rire en juin 2019.

### Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour

En 2019, 14 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué trois bourses de CHF 6'000.– chacune.

### Bourses SSA pour la composition musicale dramatico-lyrique et la musique de scène

En 2019, le jury a attribué vingt-et-une bourses allant de CHF 2'000.– à CHF 8'000.– pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à CHF 65'000.–.

### Bourses SSA pour la création chorégraphique

Le jury a examiné les 31 projets soumis au concours et a attribué les six bourses en lice pour un montant total de CHF 60'000.–.

### Bourses SSA – FARS pour les autrices et auteurs des Arts de la Rue

Le jury a examiné les 6 projets soumis au concours et a attribué trois bourses pour un montant total de CHF 9'000.–. Action en partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS).

### Bourses SSA – t. pour les autrices et auteurs des arts du spectacle

Le jury a examiné les 31 projets soumis au concours et a attribué trois bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec l'association t..

### Bourses SSA – ProCirque pour les autrices et auteurs des arts du cirque

Le jury a examiné les 12 projets soumis au concours et a attribué trois bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec ProCirque, l'association suisse des professionnels des arts du cirque.

### Résidence « Écriture en campagne » pour les arts du cirque et de la rue

En 2019, le Fonds Culturel de la SSA a mis au concours une bourse destinée à une compagnie suisse pour le soutien au développement d'une nouvelle œuvre dans le domaine du cirque innovant ou des arts de la rue. La bourse est de CHF 2'200.– pour la compagnie sélectionnée et de CHF 1'200.– pour l'experte ou l'expert qui accompagne la compagnie durant la résidence à Marchin (Belgique). En collaboration avec la SACD, La Chaufferie-Acte1 et Latitude 50 (Belgique).

### Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de CHF 5'000.–. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2019, CHF 3'200.– au total ont été versés à quatre troupes.

## AUTRES SOUTIENS ET CONTRIBUTIONS

### Cotisations 2019

Le Fonds Culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes: Suisseculture, Memoriav, Fondation du Festival del film Locarno, ProShort, Les Amis de la Cinémathèque suisse, Fonction Cinéma, Cinésuisse, SWAN, Coalition pour la diversité culturelle, Suisse Théâtre ITI, Association ProCirque, Société Suisse du Théâtre, Littérature Suisse, et l'association t.. Montant total: CHF 13'000.–.

Une contribution de solidarité de CHF 7'000.– à la revue professionnelle *Cinébulletin* a également été accordée.

### Frais de jury

Pour toutes les actions du Fonds Culturel de l'année 2019, CHF 46'546.– ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

### Actions extérieures

Par ailleurs, les Commissions Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 31 demandes extérieures pour un montant total, en 2019, de CHF 197'065.–.



Retrouvez tous les noms des lauréates et lauréats, les projets soutenus et les montants attribués sous [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch), rubrique « Aide à la création ».